

LE DIVORCE SANS JUGE: REGARDS CROISÉS FRANCE - COLOMBIE

Reconnaissance et exécution

Panel organisé par le Consulat de Colombie à Paris avec le soutien de
l'Association de juristes franco-colombiens

18H00

Ouverture par Monsieur l'Ambassadeur de France en Colombie, Gautier Mignot et Madame la Chargée d'Affaires p.i. de l'Ambassade de Colombie en France, Sonia Pereira Portillo.

Juristes franco-colombiens

DAVID Stéphane

Notaire
Spécialiste en divorces et litiges familiaux
Maître de conférences à l'Université de Paris XII

ROJAS Álvaro

Notaire 37 de Bogotá
Président de l'Union Collégiale des Notaires
Colombiens (U.C.N.C.)

BOSQUE Manuel

Avocat
Président de la Association de juristes franco-
colombiens

RICO Jorge

Notaire 58 de Bogotá
Spécialiste en Droit Privé

GARCÍA Laura

Avocat
Spécialiste en Droit International Privé

QUEMENEUR Paula

Avocat du Barreau de Paris
Spécialiste en Droit International de la Famille

FERNÁNDEZ Mario

Conseiller permanent auprès de l'Union des Notaires
Colombiens (U.C.N.C.).

Consulat de Colombie à Paris

SALAZAR Lida

Chargée des Fonctions Consulaires

QUIROZ Melina

Conseiller juridique externe du Consulat